

Communiqué de presse

9 février 2016 - N°3

Renouvellements de janvier 2016

SCOR Global P&C continue d'enregistrer de bonnes performances dans un marché qui reste très compétitif

Lors des renouvellements du 1^{er} janvier 2016, SCOR Global P&C parvient à maintenir un niveau de rentabilité technique attendue quasi stable par rapport à janvier 2015, tout en dégagant une croissance des primes brutes de 2 % à taux de change constants pour atteindre EUR 3,0 milliards.

Sur un marché de la (ré)assurance qui montre des signes de stabilisation pour certains types de contrats et d'expositions, mais où la concurrence s'est accentuée en fin d'année 2015, SCOR Global P&C enregistre une croissance pérenne malgré les pressions tarifaires sur l'ensemble du marché international, conformément aux indications données à Monte-Carlo et à Baden-Baden.

SCOR Global P&C continue de conclure de nouvelles affaires rentables, contrebalançant largement la baisse des primes due à une sélection accrue des affaires et à une gestion plus stricte du portefeuille, maintenant ainsi le niveau de rentabilité attendu. Une combinaison de plusieurs facteurs a contribué à cette performance : le succès du déploiement de l'initiative Clients aux Etats-Unis, l'adoption d'une culture et d'outils adaptés à la gestion globale des relations avec nos clients et un pilotage en temps réel de l'activité.

Principaux indicateurs de performance

- **La rentabilité technique attendue demeure quasi inchangée** par rapport à janvier 2015, avec un ratio de souscription brut¹ global en détérioration de seulement 0,3 point de pourcentage en raison principalement des affaires non-proportionnelles, alors que le ratio de sinistralité brut est en légère amélioration. Le rendement attendu du capital ajusté aux risques est conforme aux exigences de SCOR Global P&C en matière de performance, elles-mêmes fondées sur l'objectif de ROE du Groupe.
L'effet cumulé d'une rentabilité faiblement détériorée et d'une couverture de rétrocession mise en place pour 2016 encore améliorée permet à SCOR Global P&C de prévoir, pour 2016, un ratio combiné net proche de 94 %, si le niveau de sinistralité demeure dans la norme.
- **La baisse générale de la tarification ajustée aux risques est contenue à -1 %.** SCOR Global P&C continue de bénéficier d'un niveau d'exposition élevé à des marchés d'assurance directe plus résilients par l'intermédiaire de ses contrats de réassurance proportionnelle.
- **La croissance des primes à hauteur de 2 % résulte d'évolutions divergentes par marché/région et par branche d'activité.** De nouvelles opportunités aux Etats-Unis, où la reconstitution du fonds de commerce progresse de façon satisfaisante, ont compensé les réductions volontaires de parts ainsi que la résiliation de contrats conclus avec des clients de marchés matures et émergents ne respectant plus les conditions de rentabilité requises.

¹ Ratio de souscription = ratio de sinistralité + ratio de commission, sur la base d'une année de souscription

Communiqué de presse

9 février 2016 - N°3

SCOR Global P&C continue par ailleurs de bénéficier de parts finales allouées très proches des parts acceptées, y compris sur les programmes largement surplacés.

Sur la base du résultat des renouvellements de janvier et des taux de change actuels, SCOR Global P&C prévoit un volume total de primes brutes pour 2016 de l'ordre d'EUR 6,0 milliards.

Valeur ajoutée et relations clients

Dans un environnement extrêmement concurrentiel, la qualité et la stabilité dans la durée des relations clients ainsi que les services fournis par la division à ses partenaires commerciaux positionne SCOR Global P&C comme un réassureur à valeur ajoutée, offrant à ses clients davantage que la seule capacité en capital.

Avec la mise en œuvre de Solvabilité II en janvier 2016 et l'adoption de principes similaires par un nombre croissant de régulateurs en dehors de l'Union européenne, la capacité de SCOR Global P&C à fournir à ses clients des études de faisabilité sur des solutions de gestion et d'optimisation du capital spécifiques représente un avantage concurrentiel indéniable. Dans le cadre de son initiative *Alternative Solutions*, la réactivité de SCOR Global P&C aux demandes de ses clients est bénéfique à la relation client dans son ensemble.

Principales évolutions des branches d'activité

Les primes arrivant à renouvellement au 1^{er} janvier 2016 représentent 68 % du volume annuel total des primes en traités et sont réparties entre traités P&C (71 %) et traités de Spécialités (29 %).

- **S'agissant des traités P&C** : Les primes brutes augmentent de 2,4 % à taux de change constants à EUR 2,144 milliards grâce à une gestion active du portefeuille en temps réel qui a conduit à un rééquilibrage en faveur des Etats-Unis au début de la période de renouvellements. La baisse des primes de 2 % dans les régions EMEA et Asie-Pacifique est largement compensée par une croissance rentable du portefeuille aux Etats-Unis à hauteur de 24 % grâce à l'efficacité de l'initiative clients dans ce pays.
- **S'agissant des traités de Spécialités** : Les primes brutes augmentent de 0,9 % à taux de change constants à EUR 880 millions, avec, à ce jour, de bons renouvellements dans la branche Risques agricoles, qui ne sont cependant pas encore finalisés. Le volume d'affaires des autres branches d'activité reste stable ou en légère baisse.

Victor Peignet, CEO de SCOR Global P&C, déclare : « *Dans un environnement de marché difficile, cette nouvelle période de renouvellements peut être considérée comme une réussite. Pour la troisième année consécutive, les initiatives stratégiques mises en œuvre dans le cadre de notre plan « Optimal Dynamics » s'avèrent pertinentes à la fois pour notre activité principale de réassurance, où nous continuons d'enregistrer des progrès notables aux Etats-Unis et auprès des clients globaux, et dans le domaine d'Alternative Solutions, où SCOR Global P&C se positionne comme un acteur influent sur le marché. Dans un environnement de marché à venir qui va rester difficile, l'année commence dans de bonnes conditions pour SCOR Global P&C et nous permet de rester confiants dans notre capacité à atteindre notre objectif de rentabilité pour 2016.* ».

Communiqué de presse

9 février 2016 - N°3

Contacts

Marie-Laurence Bouchon

Directrice de la Communication

+33 (0)1 58 44 76 10

mbouchon@scor.com

Bertrand Bougon

Head of Investor Relations

& Rating Agencies

+33 (0)1 58 44 71 68

bbougon@scor.com

<http://www.scor.com/>

[Galerie Photo SCOR](#)

Twitter : [@SCOR_SE](#)

Enoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 20 mars 2015 sous le numéro D.15-0181 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations. Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».